

<ul style="list-style-type: none"> ○ le dimanche 27 mars 2016 ○ 2 réunions 	Championnats de La Réunion des Maîtres en bassin de 25 m	<ul style="list-style-type: none"> ○ à St Paul (Vue Belle)
<ul style="list-style-type: none"> ○ catégories : Maîtres, 25 ans et + (1991 et avant) 		
<ul style="list-style-type: none"> ○ plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-2 ○ publication des engagés : J-1 		

Type de compétition : Compétition d'animation

Gestion informatique : gérée par le comité

Intégration des résultats sur Extranat : gérée par le comité.

Ouverture de la compétition : Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN

Date et horaire de la réunion technique (le cas échéant) : jour J à 8h30

Équipements : Bassin de 25 m ; 8 couloirs, Chronométrage manuel ; Bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)

Médical : Présence d'un médecin de compétition

Détail des épreuves :

- nage libre : 50 m, 100m, 200m, 400m, 800m
- dos : 50 m, 100m, 200m
- brasse : 50 m, 100m, 200m
- papillon : 50 m, 100m, 200m
- 4 nages : 100m, 200m

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps

Le cas échéant les épreuves pourraient être complétées, toutefois le programme devra être définitif avant la période des engagements.

Jury : Le jury est constitué par le comité selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels est fixée au mardi 22 mars 2016.

Mode de qualification : nageuses et nageurs âgés de plus de 25 ans, nés en 1991 et avant.

Modalités d'engagement : nombre d'épreuve illimité sans limite de temps d'engagement. A la suite de la réunion technique il ne pourra plus y avoir de modification dans les engagements.

- frais d'engagement : 2,50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 12 € par épreuve

Récompenses (gérées par le comité) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs

Transmission et publication des résultats : compétition traitée par le comité

- **Date limite de réclamation** : À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition

- **Date de validation définitive** : Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

Programme et horaires
(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)
Dimanche 27 mars 2016

OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
1 - 50m papillon dames
2 - 50m papillon messieurs
3 - 200m brasse dames
4 - 200m brasse messieurs
5 - 100m dos dames
6 - 100m dos messieurs
7 - 100m nage libre dames
8 - 100m nage libre messieurs
9 - 200m papillon dames
10 - 200m papillon messieurs
11 - 50m brasse dames
12 - 50m brasse messieurs
13 - 100m 4 nages dames
14 - 100m 4 nages messieurs
15 - 400m nage libre dames
16 - 400m nage libre messieurs
17 - 50m nage libre dames
18 - 50m nage libre messieurs
19 - 200m dos dames
20 - 200m dos messieurs
21 - 100m papillon dames
22 - 100m papillon messieurs
23 - 100m brasse dames
24 - 100m brasse messieurs
25 - 200m nage libre dames
26 - 200m nage libre messieurs
27 - 50m dos dames
28 - 50m dos messieurs
29 - 200m 4 nages dames
30 - 200m 4 nages messieurs
31 - 800m nage libre dames
32 - 800m nage libre messieurs